



N° de résolution
ou annotation

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE CRABTREE**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Crabtree tenue le lundi 4 février 2019 et ajournée le lundi 18 février 2019 au lieu ordinaire des séances au centre administratif, au 111, 4^e Avenue, à 19 h, et y sont présents, formant ainsi quorum sous la présidence du maire Mario Lasalle:

Daniel Leblanc
Audrey Desrochers
André Picard
Jean Brousseau
Sylvie Frigon
Claude Laporte

Est également présent, Pierre Rondeau, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Crabtree.

2019-1802-080

OUVERTURE DE LA SÉANCE ET CONSTAT DU QUORUM

Le président d'assemblée ouvre la séance et constate le quorum.

2019-1802-081

ADOPTION DES COMPTES

En plus des comptes apparaissant aux listes des lots 1 et 2 du 14 février 2019, pour lesquels les chèques ont déjà été émis après vérification de la disponibilité des crédits, pour la somme de 70 508,66 \$ et payés tel qu'autorisés par le règlement 2016-291 du règlement de délégation de pouvoir de dépenser.

Sur proposition de Claude Laporte, il est unanimement résolu par les conseillers que les crédits étant disponibles pour l'émission des chèques, les comptes des lots 3 et 4 du 14 février 2019, d'une somme de 139 754,68\$ soient adoptés et payés.

ADOPTÉ

2019-1802-082

PÉRIODE DE QUESTIONS ORALES AUX MEMBRES DU CONSEIL

Le président d'assemblée permet une période de demandes verbales à la personne présente dans la salle.

2019-1802-083

ANNULATION DE LA RÉSOLUTION 2019-0402-055 CONCERNANT LA LISTE DES IMMEUBLES MIS EN VENTE POUR NON-PAIEMENT DE TAXES

ATTENDU QUE toutes les taxes dues pour les trois matricules de la liste présentée dans la résolution 2019-0402-055 ont été acquittées avant que la liste ne soit transmise à la MRC ;

Sur proposition de Claude Laporte, il est unanimement résolu par les conseillers :

QUE la liste présentée dans la résolution 2019-0402-055 ne soit pas transmise à la MRC ;

QUE la résolution 2019-0402-055, présentant la liste des immeubles mis en vente pour non-paiement de taxes, soit abrogée.

ADOPTÉ



N° de résolution
ou annotation

2019-1802-085

AUTORISATION D'APPEL D'OFFRES SUR INVITATION POUR LIGNES DE RUES

Sur proposition d'André Picard, il est unanimement résolu par les conseillers d'autoriser le directeur des travaux publics à procéder à un appel d'offres sur invitation pour le contrat de lignage de rues.

ADOPTÉ

2019-1802-086

AUTORISATION D'APPEL D'OFFRES SUR INVITATION POUR PIÈCES D'ASPHALTE

Sur proposition d'André Picard, il est unanimement résolu par les conseillers d'autoriser le directeur des travaux publics à procéder à un appel d'offres sur invitation pour les pièces d'asphalte.

ADOPTÉ

2019-1802-087

FORMATION ADMQ – PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET CONSERVATION DES MILIEUX HUMIDES : NOUVELLES OBLIGATIONS ET MANIÈRES DE FAIRE

Sur proposition de Jean Brousseau, il est unanimement résolu par les conseillers d'autoriser le directeur général et la directrice de l'urbanisme à s'inscrire à une formation de l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ), le 21 mars 2019, qui se tiendra à Saint-Jean-de-Matha pour la somme totale de 632 \$ excluant les taxes ;

QUE les crédits disponibles soient puisés aux postes 02-130-00-454-00 et 02-610-00-454-00.

ADOPTÉ

PROCLAMATION DE LA SEMAINE NATIONALE DE LA SANTÉ MENTALE 2019

ATTENDU QUE la Semaine nationale de la santé mentale se déroule du 6 au 12 mai ;

ATTENDU QUE le thème « DÉCOUVRIR C'EST VOIR AUTREMENT » vise à renforcer et à développer la santé mentale de la population du Québec ;

ATTENDU QUE les municipalités du Québec contribuent à la santé mentale positive de la population ;

ATTENDU QUE favoriser la santé mentale positive est une responsabilité à la fois individuelle et collective, et que cette dernière doit être partagée par tous les acteurs de la société ;

ATTENDU QU'il est d'intérêt général que toutes les municipalités du Québec soutiennent la Semaine nationale de la santé mentale ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jean Brousseau et unanimement résolu par les conseillers de proclamer la semaine du 6 au 12 mai 2019 «Semaine de la santé mentale » et d'inviter tous les citoyennes et citoyens ainsi que toutes les entreprises, organisations et institutions à reconnaître les bénéfices de l'astuce DÉCOUVRIR C'EST VOIR AUTREMENT.

ADOPTÉ



N° de résolution
ou annotation

2019-1802-089

**AIDE FINANCIÈRE POUR LA PARTICIPATION D'UNE CITOYENNE
AUX JEUX DU QUÉBEC D'HIVER EN HOCKEY FÉMININ**

Sur proposition de Sylvie Frigon, il est unanimement résolu par les conseillers d'accorder une aide financière de 100 \$ à Rosalie Poulin pour sa participation aux Jeux du Québec d'hiver 2019 en hockey féminin à titre de gardienne de but.

QUE les crédits disponibles soient puisés au poste 02-190-00-971-00.

ADOPTÉ

BRUNCH-CONFÉRENCE DU CENTRE DES FEMMES MARIE-DUPOUIS

Sur proposition de Jean Brousseau, il est unanimement résolu par les conseillers d'acheter un billet pour le brunch-conférence du Centre des femmes Marie-Dupuis qui se tiendra à Joliette le dimanche 10 mars 2019 pour la somme totale de 15 \$;

QUE les crédits disponibles soient puisés au poste 02-110-00-310-00.

ADOPTÉ

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20 h 03.

Mario Lasalle, maire

Pierre Rondeau, directeur général et
secrétaire-trésorier

Je, Mario Lasalle, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.